

**Compte Rendu  
du Conseil des Résidents  
de l'Abbaye  
du 9 Juin 2017**

Mme BEAUNE ouvre le conseil en remerciant les résidents pour leur présence et en souhaitant la bienvenue aux personnes récemment installées. Il est rappelé que le Conseil des Résidents est une réunion qui appartient aux résidents. Chacun est invité à prendre la parole et à faire part de ses idées, remarques et questions sur le quotidien et la vie à la résidence.

Mme BEAUNE propose de débiter la réunion et donne la parole aux résidents.

## **Vie sociale**

### **Noms des nouvelles salles**

Mme FUHRMAN ainsi que d'autres résidents soulignent la qualité des travaux menés. L'aménagement des nouvelles salles apporte beaucoup de lumière, d'espace et d'ouverture. Elle souhaiterait savoir si des noms ont été donnés à ces salles afin que les membres de l'association la Rose de l'Abbaye puissent modifier le triptyque distribué aux nouveaux résidents. En effet, un plan de la résidence figure à l'intérieur de ce triptyque afin d'aider à la prise de repères et faciliter la vie lors des premières semaines. Mme FUHRMAN demande, à cette occasion, s'il est bien distribué aux nouveaux résidents.

M. SAGETTE approuve la proposition de Mme FUHRMAN et donne des idées de noms des salles telles que « salle de réunion » ou bien « salle polyvalente ».

### **Espace sensoriel**

M.WEBER regrette que des personnes viennent dans le nouvel espace sensoriel pour parler à voix haute alors que ce lieu est un espace calme, de relaxation et de bien-être.

Il propose qu'une affiche soit mise à l'entrée précisant que cet espace demande du silence. D'autres résidents rejoignent M. WEBER sur son constat et approuvent sa proposition.

Mme PINJON et Mme TULASNE soulignent le caractère agréable de cet espace, joliment décoré et bien aménagé pour la relaxation.

### **Demande d'installation des barres parallèles suite au dernier conseil**

Mme BEAUNE informe que suite à la demande exprimée lors du dernier Conseil des Résidents, des recherches ont été faites pour trouver un espace accessible aux résidents afin d'installer les barres parallèles. Elles seront donc prochainement installées au salon du 2ème étage au bâtiment Castel. Un pédalier facile d'utilisation est également en commande et l'aménagement se fera lorsque ce dernier sera livré.

Mme LECCIA se dit très touchée par cette nouvelle et explique que les barres parallèles sont très importantes pour retrouver l'équilibre, qu'elles font faire des progrès extraordinaires.

### **Informatique**

M. SAGETTE souhaiterait qu'un nouvel ordinateur soit commandé pour la salle informatique car il trouve l'ordinateur actuel obsolète.

M. GAUTHIER répond en précisant que la commande est en cours. Un nouvel ordinateur ainsi qu'un nouvel écran seront bientôt mis en place.

### **Sortie à la Médiathèque**

M. WEBER ainsi que d'autres résidents ont été agréablement surpris par la sortie à la médiathèque de Saint-Maur. Ils soulignent la quantité et la qualité des ouvrages présentés, classés par centres d'intérêt et par ordre alphabétique. M. WEBER ajoute qu'ils ont eu le privilège d'avoir une personne qui a pris le temps d'expliquer l'histoire et l'origine de la bibliothèque. Cette présentation a été très appréciée.

Mme PLANCHAIS n'étant pas présente lors du conseil, a transmis la proposition de renouveler cette expérience en faisant des visites plus régulières à la médiathèque de Saint-Maur.

Mme RIO note que certains résidents, qui en avaient exprimé le souhait, n'ont pas pu participer à cette première visite. Une nouvelle sortie à la médiathèque sera donc programmée.

Mme TUSLANE souligne que le bibliobus est très bien aussi. Il vient tous les vendredis à la résidence et la personne qui s'en occupe est de bon conseil.

### **Atelier d'écriture**

Mme PLANCHAIS a également fait part de son souhait que l'atelier d'écriture se poursuive après le départ de Constance NICOL, stagiaire psychologue, qui l'avait repris durant l'année.

Mme REY et M. LACOUT aimeraient aussi que ce groupe d'écriture se maintienne. Cet atelier qu'ils trouvent intéressant et nourrissant leur tient à cœur.

M. JUILLET souligne, par ailleurs, la qualité des articles publiés par M. WEBER dans la revue et l'invite, s'il le souhaite, à travailler avec lui à l'écriture de nouveaux articles.

### **Sortie au centre commercial**

Suite à la question d'un résident concernant les sorties au Centre Commercial, M. GAUTHIER précise que ces sorties sont prévues un mois sur deux, il faut donc s'inscrire en début de mois.

### **Sortie Bateaux Mouches**

Mme JACQUET souhaiterait faire le tour de Paris en bateaux mouches.

M. GAUTHIER indique que les sorties en bateaux mouches sont programmées en soirée pendant l'été. La demande de Mme JACQUET est notée pour la prochaine sortie organisée.

M. JUILLET signale qu'il existe aussi des navettes qui font le tour de la Marne pour un prix convenable et précise que c'est une très belle sortie.

M. GAUTHIER en prend bonne note et va se renseigner.

Mme REY demande si la sortie en Montgolfière est toujours d'actualité. Elle serait elle-même intéressée pour y participer.

M. GAUTHIER précise que cette sortie a déjà été programmée, l'année passée, mais est difficile à organiser car sensible aux conditions climatiques. Elle a du être annulée à cause du temps. Cette sortie sera reprogrammée cet été en fonction de la météo.

### **Reprise des barbecues**

Les barbecues reprendront à partir du 12 juin toutes les semaines jusqu'à la première semaine de septembre. Les résidents sont invités à s'inscrire au point info, les places étant limitées.

### **Reprise de la pétanque**

Les résidents sont informés que le terrain de pétanque sera prochainement remis à neuf. Les parties pourront reprendre dans une quinzaine de jours.

Mme REY souligne les difficultés rencontrées par certains pour ramasser les boules de pétanque.

M. WEBER précise qu'il existe un système avec une corde et un aimant qui permet de ramasser les boules de pétanque sans avoir à se baisser. L'équipe d'animation en prend note.

### **Spectacles à venir**

Les résidents sont informés des événements à venir. La chorale « A tout cœur » aura lieu le samedi 17 juin au grand restaurant.

Un concert « Trace d'Irlande » sera proposé le dimanche 18 juin. M. LE proposera également un concert au piano le samedi 24 juin. Le dimanche 25 juin, est programmé le « Coeur des Marronnier » et la chorale de Villiers le mardi 27 juin.

## ***Informations et réponses depuis le conseil***

**Nom des nouvelles salles :** Après consultation des résidents intéressés par cette question, les noms qui ont été choisis sont : « le café littéraire » et « le salon du Parc ».

**Espace sensoriel :** une affiche a été mise en place sur la porte de l'espace sensoriel invitant à respecter ce lieu de détente.

**Barres parallèles :** un espace de remise en forme sera prochainement installé avec des barres parallèles ainsi qu'un pédalier dans le salon du 2<sup>ème</sup> Castel.

**Atelier d'écriture :** Les participants poursuivent l'atelier d'écriture de façon autonome avec le soutien de l'équipe d'animation pour la logistique.

**Sorties :** la sortie à la médiathèque sera, à nouveau, proposée avant la fin de l'année. Une sortie en bateau sur la Marne a été organisée le 03/08. La sortie en montgolfière a été programmée le 02/08, mais n'a pas eu avoir lieu compte-tenu du temps. Elle sera reconduite ultérieurement.

**Pétanque :** Le fil avec aimant pour ramasser les boules a été commandé.

## **Pressing**

### **Dépôt du linge au pressing**

Mme LECHAT attend le retour d'une robe qui a été déposée il y a deux semaines au pressing. Elle s'inquiète de son non retour et regrette qu'elle ait été descendue alors qu'elle ne l'avait pas demandé.

Mme GOIN se plaint aussi du non retour d'un pantalon du pressing. Elle a eu l'occasion de faire le point avec la responsable de la lingerie qui lui a indiqué que son pantalon n'avait sans doute pas été déposé au pressing, n'étant pas noté dans son carnet.

Mme TUSLANE et Mme GEDOR remarquent que le linge revient plus froissé que d'habitude.

Mme BEAUNE a pris note de l'ensemble des remarques.

## ***Informations et réponses depuis le conseil***

**Non retour de linge :** La robe de Mme LECHAT a été retrouvée et lui a été restituée. Il lui a été, par ailleurs, proposé un accompagnement au pressing afin qu'elle puisse suivre la gestion de son linge.

## **Environnement et confort**

### **Accès aux toilettes près du salon de coiffure**

Mme FUHRMAN s'interroge quant aux six toilettes situés près du salon de coiffure qu'elle trouve peu accessibles pour les personnes à mobilité réduite (toilettes étroits, assise basse). Elle suggère un aménagement différent, par exemple, de réduire le nombre de toilettes et d'en proposer à la place deux plus accessibles avec plus d'espace et un siège à hauteur.

M. WEBER rappelle qu'il existe des rehausseurs pour les toilettes.

### **Utilisation de la climatisation**

M. WEBER indique que la climatisation du grand restaurant a été activée lorsqu'il a fait chaud. Des personnes avaient visiblement froid car elles ont demandé à baisser la climatisation, ce qui a été fait ; ce qui était aussi regrettable pour ceux qui avaient chaud.

M. WEBER suggère aux personnes frileuses de se vêtir éventuellement d'un lainage. Il propose comme autre solution de régler la climatisation à 23 degrés et de la laisser fonctionner pour qu'il n'y ait pas de brusque écart de température.

Mme METEREAU ajoute que la climatisation est très bien, mais elle peut être désagréable pour les résidents qui se trouvent juste en dessous quand ils mangent.

## **Accès aux poubelles des toilettes**

M. WEBER souligne que les corbeilles à papiers situées dans les lavabos du rez de chaussée, près du coiffeur, sont peu accessibles. Il propose de les placer à l'abord du plan de lavabo.

## **Signalétique 2<sup>ème</sup> Bellay**

M. WEBER remarque qu'à la sortie de l'ascenseur de droite au 2ème étage Bellay, le panneau indiquant l'étage et les numéros de logement n'est pas visible, étant caché par une des colonnes. Il est donc difficile de se repérer. Il suggère de mettre une plaque visible de l'ascenseur indiquant juste l'étage.

## **Entretien des fauteuils-roulants**

M. WEBER rajoute que les poignées des fauteuils-roulants sont parfois collantes lors des fortes chaleurs.

## **Porte automatique atrium**

Mme METEREAU et M. COUTAND qui n'a pas pu être présent au Conseil demandent s'il est possible d'installer une porte automatique coté atrium à Bellay pour faciliter l'accès coté parc.

## **Chaleur dans les rotondes**

Mme DUBON signale qu'il fait très chaud actuellement le matin au 1er étage Castel lors du petit déjeuner. Or la climatisation n'est pas mise car cela nécessite la fermeture des portes coupe-feu ce qui gêne le passage des personnes notamment en fauteuil-roulant. Elle est, par ailleurs, d'accord avec la proposition de M. WEBER concernant la climatisation du grand restaurant.



## **Accès à la rampe d'escalier coté terrasse**

Mme PLANCHAIS a transmis son souhait que la haie située le long de la rampe d'escalier menant à la terrasse du restaurant soit taillée car l'accès à la rampe est difficile.

Mme DUBON souligne également la présence de mauvaises herbes entre la terrasse et la descente près de la terrasse du restaurant.

## **Rénovation de certains bancs**

Mme DUBON remarque que certains bancs du parc ne sont pas très propres et n'ont plus de peinture. Ils auraient besoin d'être rénovés.

M. WEBER précise qu'un des bancs situé près des terrains de tennis est peu utilisable car penché. Il serait utile de le repositionner plus à l'horizontal.

### ***Informations et réponses depuis le conseil***

**Accès aux poubelles des toilettes :** les poubelles ont été remplacées de façon à ce qu'elles soient plus visibles et accessibles.

**Signalétique :** de nouvelles plaques signalétiques indiquant l'étage ont été commandées.

**Chaleur dans les rotondes :** en cas de fortes chaleurs nécessitant la climatisation, celle-ci sera mise en route et les portes coupes feu seront alors fermées afin de garder la fraîcheur.

**Accès à la rampe d'escalier coté terrasse :** les arbustes ont été taillés et l'accès à la rampe dégagée.

**Rénovation des bancs :** les bancs abîmés ont été réparés.

## **Soin et accompagnement**

### **Manque d'un collyre**

Mme LECHAT signale qu'elle a dû attendre deux jours pour avoir un nouveau collyre et regrette ce temps d'attente. L'infirmière lui a indiqué qu'il n'était pas dans la pharmacie.

Mme BEAUNE note la remarque de Mme LECHAT afin qu'un point puisse être fait avec les infirmiers.

### **Accompagnement aux rendez-vous médicaux**

Mme BAZILLON ne comprend pas pourquoi ce n'est pas le personnel de la résidence qui l'accompagne pour ses examens à l'hôpital alors que c'est l'établissement qui lui demande de les faire. Elle ne trouve pas normal que ce soit sa famille qui l'accompagne.

M. WEBER intervient en stipulant que c'est le médecin qui conseille de faire ce bilan. Il n'y a pas d'obligation.

Mme BEAUNE confirme que ce bilan à l'hôpital n'a pas de caractère obligatoire, il est seulement conseillé. Mme BAZILLON peut tout à fait le refuser. Enfin, si la famille n'est pas disponible, mais la personne souhaite être accompagnée, il est aussi possible de faire appel à un bénévole dans la mesure de leur disponibilité.

### **Accompagnement pour des promenades**

Mme DUBON aimerait que, de temps en temps, une personne puisse accompagner son mari qui est en fauteuil-roulant pour des promenades.

### **Signal d'appel en cas de chute**

Mme FUHRMAN demande ce qu'il en est du point concernant les systèmes de télé-assistance qu'elle avait précédemment soulevé ; système qui pourrait peut-être être directement relié au bip des aides-soignantes. Cela pourrait rassurer des personnes qui ont tendance à chuter et qui peuvent chuter loin de leur sonnette.

Mme TUSLANE rajoute que sa voisine crie souvent la nuit. Elle indique que cela va mieux depuis quelque temps.

### ***Informations et réponses depuis le conseil***

**Toilettes handicapées :** la question est mise à l'étude.

**Manque d'un collyre :** un point a été fait avec les infirmiers et une organisation a été mise en place avec Mme LECHAT pour éviter que cette situation ne se reproduise.

**Accompagnement pour des promenades :** Un accompagnement pour des promenades est proposé régulièrement par un bénévole à M. DUBON.

**Télé-assistance reliée au poste de soin :** Une étude est en cours.

### **Directives anticipées**

Mme BEAUNE indique aux résidents que les directives anticipées sont valables, à présent, à vie, mais rappelle qu'elles peuvent être modifiées à tout moment à la demande de la personne.

### **Groupe de travail sur l'accompagnement après dîner**

Le groupe de travail avec les résidents s'est réuni le 13 avril. Il a été noté par les résidents présents, après un temps d'observation, que l'accompagnement le soir se déroulait de façon assez fluide et qu'il y avait peu d'attente au restaurant. Parmi les propositions qui ont été faites figurent l'idée de favoriser l'accueil des stagiaires sur les horaires d'après-midi. Il a été souligné l'absence d'activité après dîner et une des participantes suggère que les résidents se retrouvent le soir pour organiser entre eux des jeux de table.

## **Colloque Citoyennage**

### **Thème et dates de réunion**

Mme BEAUNE rappelle le thème traité cette année dans le cadre de Citoyennage : « S'ouvrir aux autres, s'ouvrir au monde pour éviter l'isolement ». Elle invite les résidents intéressés à venir se joindre aux réunions de réflexion et préparer le texte d'introduction autour de ce thème. La prochaine réunion aura lieu le lundi 19 juin à 10h30.

Les dates du colloque sont également rappelées : du mardi 27 au jeudi 29 juin en Sologne.

## **Les repas**

Mme BEAUNE donne la parole à Mme TULASNE pour la présentation de la synthèse de la commission des menus qui s'est tenue le vendredi 2 juin.

Les résidents présents expriment leur satisfaction quant aux repas qu'ils trouvent, dans l'ensemble, copieux et variés. Concernant le dîner, M. Guerro invite les résidents qui trouveraient le repas un peu léger à en redemander.

### Les potages

Le potage du soir est très apprécié. M. Guerro précise que du gaspacho sera de nouveau proposé avec les beaux jours.

### Les plats principaux

Les termes culinaires pour dénommer les plats sont parfois un peu compliqués pour certains et il est suggéré de préciser le contenu.

Certains aimeraient que soit proposée de la viande de cheval.

*M. Guerro indique que cette viande ne peut pas être servie en collectivité compte tenu des réglementations.*

Il est remarqué que la viande ne figure pas au menu le soir.

*M. Guerro rappelle que la carte propose de la viande y compris le soir. Les personnes qui le souhaitent peuvent en commander.*

Les résidents notent une amélioration quant à la cuisson des œufs au plat.

Certains aimeraient de la truite. D'autres aimeraient des cuisses de grenouille.

*Les demandes sont notées. Il est précisé que la truite fait partie des poissons proposés à la carte.*

Le riz et les pâtes peuvent manquer encore un peu de cuisson. *M. Guerro indique que l'équipe des cuisines va y rester attentive.*

Il est noté que le foie de veau reste un peu sec et semble un peu trop cuit.

*M. Guerro fera le point avec l'équipe pour revoir la cuisson.*

Le pain présente pour certains un peu trop de mie, d'autres l'apprécient tel qu'il est.

*M. Guerro indique que suite à des remarques de résidents, il avait demandé qu'il ne soit pas trop cuit.*

Il est noté qu'il n'est pas proposé de plat de remplacement lors des repas de fête ce qui a été un peu compliqué pour une des résidentes.

*M. Guerro invite les personnes dans cette situation à l'indiquer à l'avance pour qu'il puisse le prévoir.*

### Les fromages et desserts

Il est souhaité du riz au lait maison servi dans un grand plat à partager. D'autres aimeraient aussi du gâteau de semoule.

De l'ananas frais en ramequin est également souhaité.

*M. Guerro souligne qu'avec les beaux jours, est apparue une forte demande de glaces et précise qu'ils peuvent se retrouver en rupture de stock certains jours.*

*Il rappelle aussi l'arrivée des fruits de saison et recommande d'en consommer.*

### La qualité du service

Les résidents présents font des retours positifs du personnel en salle qu'ils trouvent professionnel et agréable.

Il est rappelé la possibilité de visiter les cuisines pour ceux qui le souhaiteraient. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de l'équipe d'animation.

Les résidents sont invités, s'ils souhaitent transmettre une remarque sur les repas, à utiliser les feuilles d'appréciation des repas disponibles sur le bar. Les équipes de restauration peuvent aider ceux qui en ont besoin à noter leur remarque.

Mme FUHRMAN demande s'il pourrait être proposé lorsqu'un apéritif est offert, un apéritif non alcoolisé comme un jus de fruit ou de tomate.

Mme TULASNE voudrait également remercier le personnel de restauration pour leur travail et souligner combien ils courent pendant le service.

### ***Informations et réponses depuis le conseil***

**Apéritif sans alcool :** Il est possible de commander un apéritif sans alcool (jus de fruit ou de tomate) lorsque l'apéritif est offert.

## **Le mot de M. Champvert**

Saliha BEAUNE m'a fait le retour de vos remarques et je vais réagir sur quelques points.

Vous avez parlé des nouvelles salles et souligné combien vous en étiez contents, ce sera transmis au service qui s'est occupé de ces travaux. Concernant le nom donné à ces salles, plusieurs ont été évoqués. Nous avons pensé à la salle du Parc et à la salle de la Marne. Nous allons voir cela de sorte que vous puissiez indiquer ces nouveaux noms sur le triptyque que vous avez mis en place. Je tiens à vous préciser que ce triptyque est bien distribué aux nouveaux arrivants.

M. WEBER a remarqué que des résidents parlaient à voix haute dans l'espace sensoriel. Cet espace n'est pas fait pour discuter, il y a plein d'autres endroits pour échanger. Il a été proposé de mettre une affiche à l'entrée demandant le silence. Je suis d'accord avec cette idée.

Mme BEAUNE vous a informé que suite à votre demande du précédent conseil des résidents, les barres parallèles seront prochainement installées au salon du 2ème Castel.

Mme PLANCHAIS, qui est en vacances, a évoqué la poursuite de l'atelier d'écriture. Mme NICOL, stagiaire psychologue, nous a indiqué travailler sur cette question et nous a précisé que plusieurs poésies seront publiées prochainement dans la revue « ça bouge ».

Vous avez parlé des sorties en bateaux mouches et M. JUILLET a évoqué une croisière sur la Marne. C'est une très bonne idée. M. GAUTHIER et l'animation verront cela.

Mme LECHAT, vous nous avez fait part d'une robe qui n'est pas revenue du pressing. Nous avons noté votre remarque. Nous allons aussi faire en sorte que vous puissiez vous rendre vous-mêmes au pressing en étant accompagnée, ce qui peut vous permettre de mieux suivre votre linge. Mme GOIN vous nous avez également signalé le non retour d'un pantalon. Nous allons transmettre ces remarques à Mme FRAPPIER et essayer de les régler.

Concernant le point sur les toilettes du rez de chaussée, il existe un WC handicapé. Je vous invite donc avant tout à utiliser celui-ci. Nous allons étudier la question pour les autres sanitaires.

Suite à votre demande, les poubelles vont être déplacées. Sur les questions de signalétique, nous allons transmettre vos remarques. Concernant l'entretien des fauteuils-roulants, il faut l'indiquer directement aux aides-soignants.

Certains d'entre vous ont demandé de couper les plantes pour avoir accès à la rampe, cela va être fait. Les débris végétaux qui ont été entreposés vont être également dégagés. La demande de rénovation de certains bancs sera aussi transmise.

A propos de votre demande pour les portes automatiques, cela ne sera pas possible. Ces travaux sont, d'une part, très coûteux. De plus, nous sommes toujours en état d'urgence. Normalement, il ne faut qu'une seule entrée, nous en avons déjà deux, une à Bellay, l'autre à Castel en plus de l'accès à la terrasse durant l'été. Je ne peux vraiment pas en créer une quatrième.

Mme LECHAT a évoqué une question de collyre. Il faut en parler avec les infirmières. Le point a été transmis à Mme FRAPPIER.

Mme BAZILLON pour les rendez-vous médicaux, vous pouvez vous faire accompagner par votre famille, aller en taxi ou recourir au service de transport moyennant une somme modique. En établissement, le personnel n'est pas assez nombreux pour accompagner chaque résident à ses rendez-vous médicaux. Vous n'êtes pas obligée d'aller à cette consultation. Le médecin coordinateur conseille de faire ce bilan dès que vous rentrez à la résidence. Ce rendez-vous vous est proposé pour votre santé, il n'est pas obligatoire.

Il n'y a que deux contraintes, deux choses obligatoires dans l'établissement : ne pas fumer dans ou sur son lit et payer à la fin du mois. Pour le reste vous êtes libres.

Mme BEAUNE vous a fait un retour sur le groupe de travail concernant l'accompagnement après dîner. Parmi les propositions, figurait la présence des stagiaires le soir. Nous allons y travailler. Vous avez aussi souligné qu'il n'y avait pas beaucoup d'activité le soir. Là encore vous êtes libres. Si vous êtes quelques uns à vouloir vous retrouver sur la terrasse ou ailleurs, les locaux sont les vôtres.



Au sujet des systèmes d'appel en cas de chute que Mme FURHMAN a rappelé, nous y travaillons pour avoir les bons outils. Je m'engage à suivre cette question.

Mme BEAUNE vous a donné des informations concernant les directives anticipées. Je vous suggère à tous de rédiger vos directives anticipées et de les actualiser, c'est important.

Vous avez parlé du thème choisi cette année dans le cadre de Citoyennage « s'ouvrir aux autres, s'ouvrir au monde pour éviter l'isolement » C'est un superbe sujet et je vous invite à venir nombreux échanger sur ce thème.

Pour la synthèse de la commission des menus, présentée par Mme TULASNE, M. GUERRO et son équipe ont pris note de vos remarques afin de répondre à vos attentes.

Pour finir, je vous souhaite une très bonne fin de repas et une bonne après-midi.